

Paris, le 19 juin 2026

Plan gouvernemental de lutte contre les déchets plastiques en mer : objectiver le débat sur le polystyrène plutôt que réinventer des études déjà réalisées

À l'occasion de la publication du Plan d'action interministériel 2026-2030 de lutte contre les déchets plastiques en mer, Elipso, organisation professionnelle représentant les fabricants d'emballages plastiques et souples, prend acte de la volonté des pouvoirs publics de renforcer la prévention des déchets marins.

L'organisation s'interroge toutefois sur la pertinence de l'action 1.3 du plan, qui prévoit de « réaliser une étude recensant les différents usages et alternatives possibles à l'utilisation du polystyrène expansé (PSE) et extrudé (XPS) », alors que de nombreux travaux ont déjà été conduits en France et en Europe sur ce sujet notamment via le projet CréaStyr¹.

Cadre législatif national sur les emballages styréniques

Pour rappel, en avril 2025, le parlement officialisait la suppression de la disposition de l'article 23 de la loi « Climat et Résilience » du 22 août 2021 qui prévoyait, au 1^{er} janvier 2025, une potentielle interdiction des emballages styréniques considérés comme non recyclables et dans l'incapacité d'intégrer une filière de recyclage. Ainsi, les emballages styréniques peuvent toujours être mis en marché et verront leur recyclabilité évaluée en 2030, puis leur recyclage à l'échelle en 2035, comme pour toutes les autres résines plastiques.

Des travaux déjà largement documentés

Depuis plusieurs années, les pouvoirs publics, les filières professionnelles, les éco-organismes et les organismes de recherche ont engagé des études approfondies sur les usages du PSE et du XPS, leurs performances environnementales et les possibilités de substitution.

Ces travaux incluent notamment :

- les études conduites par FranceAgriMer sur les contenants en polystyrène dans la filière aquatique ;
- les travaux menés par France Filière Pêche sur la transition des caisses PSE dans tous les maillons de la filière pêche française ;
- les études d'écoconception sur les caisses PSE et leurs alternatives réalisées par les éco-organismes ;
- les évaluations de cycle de vie (ACV) conduites au niveau européen par des instituts tel que le Fraunhofer ou RDC environnement EUMEPS ([voir notre communiqué à ce sujet](#)) ;

L'ensemble de ces études converge vers un même constat : dans de nombreuses applications, notamment pour la protection des produits de la pêche et le secteur de l'agroalimentaire, le PSE et le XPS présentent des caractéristiques techniques, sanitaires, environnementales et économiques difficiles à reproduire à performance équivalente.

La pollution doit être combattue à la source, quelle que soit la matière

Le plan gouvernemental souligne que les déchets en polystyrène moussé représentent près de 10 % des déchets observés sur les littoraux français et met en avant leur capacité à se fragmenter.

¹ Un projet mené par 10 industriels et organisations dont Elipso, pour la mise en place d'une filière de recyclage française efficiente des emballages PSE et XPS. Toutes les informations sur le site d'Elipso : [projet CréaStyr](#).



Pour Elipso, cette réalité doit conduire à renforcer la prévention des abandons et des pertes dans l'environnement, et non à conclure automatiquement à la nécessité d'interdire ou de remplacer un matériau.

La présence d'un déchet dans l'environnement résulte avant tout d'une défaillance dans sa gestion, sa collecte ou son traitement. La lutte contre les pollutions marines doit donc reposer sur une approche fondée sur les faits, les comportements et l'amélioration des systèmes de collecte, plutôt que sur la seule nature du matériau concerné.

Éviter les substitutions aux conséquences environnementales contre-productives

Le remplacement systématique du PSE ou du XPS par d'autres matériaux n'est pas nécessairement synonyme de bénéfice environnemental.

Les études disponibles montrent que les alternatives peuvent entraîner :

- un risque sanitaire ;
- une augmentation du poids des emballages ;
- une hausse des émissions liées au transport ;
- une consommation accrue de matières premières ;
- une dégradation des performances de conservation des produits ;
- une augmentation du gaspillage alimentaire.

Toute politique publique visant à encourager une substitution doit donc s'appuyer sur des études et analyses fondées, par exemple des analyses de cycle de vie complètes et non sur des approches limitées à un seul critère environnemental.

Face aux déclarations trompeuses, privilégier la science aux effets d'annonce

Les récentes prises de position de certains acteurs de la grande distribution appelant à l'abandon du polystyrène dans certaines applications illustrent la nécessité d'un débat fondé sur des données objectives et vérifiables.

Si les entreprises sont légitimes à faire évoluer leurs stratégies d'emballage, ces choix ne sauraient être présentés comme des solutions universelles sans évaluation complète de leurs impacts environnementaux, économiques et sanitaires.

Les emballages doivent être évalués sur l'ensemble de leur cycle de vie, leurs performances réelles, leur recyclabilité etc. et non sur la seule perception associée à un matériau.

Face à des positions arrivistes, les acteurs de la filière restent plus que jamais mobilisés pour travailler sur des solutions d'emballage styréniques toujours plus circulaires et fonctionnels en travaillant notamment sur la minimisation, la recyclabilité, le recyclage ou encore l'incorporation de matière première recyclée dans leurs emballages au travers de leurs nombreux projets.

Une approche pragmatique au service de la transition environnementale

Elipso partage pleinement l'objectif de réduction des déchets et réaffirme son engagement en faveur de l'économie circulaire, du recyclage et de la prévention des fuites de déchets dans l'environnement.

L'organisation appelle les pouvoirs publics à capitaliser sur les connaissances déjà disponibles et à privilégier une démarche scientifique, transparente et fondée sur les données existantes afin d'éviter les décisions susceptibles d'engendrer des effets environnementaux contre-productifs.

La lutte contre la pollution marine ou terrestre doit s'appuyer sur des faits, non sur des idées reçues concernant les matériaux.

ELIPSO est l'association professionnelle des fabricants français d'emballages en plastique. Elle accompagne et représente ses 125 adhérents sur les grands sujets de transformation et notamment celui d'une transition écologique vers une économie circulaire, dans un contexte réglementaire complexe. Nos entreprises sont majoritairement des PME et sont présentes sur tout le territoire français, pour un chiffre d'affaires annuel de 8 milliards d'euros (70 % du secteur).

CONTACT PRESSE : Elise MARCONI – e.marconi@elipso.org - 06.33.68.21.20

